



15ème législature

Question N° : 24048	De Mme Marie-France Lorho (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >entreprises	Tête d'analyse >La composition du conseil d'administration de Huawei France	Analyse > La composition du conseil d'administration de Huawei France.
Question publiée au JO le : 29/10/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nomination de M. Jacques Biot, ancien président de l'école Polytechnique, en tant qu'administrateur de la filiale française du géant chinois des télécoms Huawei. Il siègera ainsi pendant deux ans au sein du conseil d'administration du groupe. Jacques Biot se trouve être un soutien de poids pour le groupe chinois dont on sait qu'il fait l'objet de tensions commerciales avec les Etats-Unis et qu'il est surveillé en France, notamment *via* un comité secret réunissant cinq ministères et les services de renseignements. Si les risques d'espionnage sont importants, les risques d'espionnage industriel le sont encore plus. La firme basée à Shenzhen fait l'objet de récurrents soupçons d'espionnage. Les services de l'État s'inquiètent de son offensive dans le domaine scientifique. Il est à craindre notamment que Huawei, dans sa course effrénée aux brevets avec ses concurrents américains ou coréens, ne cherche à s'approprier les résultats de la recherche française *via* des partenariats déséquilibrés, principalement concernant la futur norme 5G. Aujourd'hui déjà, Huawei est responsable de la couverture 5G de la principauté de Monaco. Tous ces éléments réunis font tinter les sonnettes d'alarme lorsque l'on sait que le patron de l'école qui forme chaque année l'élite de l'ingénierie tricolore et dont le financement provient pour plus de moitié du ministère de la défense va passer de la défense d'un fleuron nationale à la promotion d'une multinationale étrangère. Cela interpelle d'autant plus que Jacques Biot va poursuivre une mission publique que lui a confiée Édouard Philippe le 19 septembre 2019 et qui vise à relocaliser la production de certains médicaments dans l'Union européenne. Aussi, face à ces nombreux indicateurs et facteurs de risque, il est demandé au ministre de l'intérieur s'il compte entreprendre une action concernant cette problématique afin de préserver les intérêts économiques et stratégiques de la France.